

Jean-Jacques CANDELIER
Député du Nord
(16^{ème} Circonscription)
Vice-président de la commission de la
Défense nationale et des forces armées

Somain, le 31 août 2012

Objet : la langue française aux Jeux Olympiques de 2016 au Brésil.

Mme Yamina Benguigui
Ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères,
chargée de la Francophonie
37, quai d'Orsay
75351 Paris Cedex 07

Madame la Ministre,

Des associations de promotion de la langue française alertent d'une situation préoccupante.

Le Brésil organise les Jeux Olympiques en 2016. Ce grand pays fut et reste très proche de la France. Son drapeau porte fièrement la devise d'Auguste Comte.

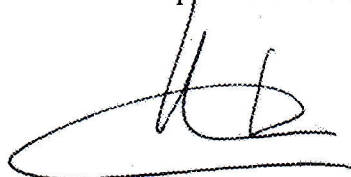
Il aura sans doute à cœur, comme le CIO, de respecter pleinement la Charte olympique, qui fait du français la première des langues officielles, les autres étant la langue nationale du pays organisateur, et l'anglais. Or, actuellement, le site officiel ouvert ne présente pas de version française.

Vous avez dans vos attributions la promotion et la défense de notre langue. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir prier les organisateurs de faire à la première langue des Jeux Olympiques sa place sur ce site.

Dans l'attente de vous lire et vous remerciant,

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Jacques CANDELIER



Député du Nord